

Mölter - Meyer - Leppin OHG

Allianz Generalvertretung
Vermittlung von Versicherungen für Unternehmen der Allianz

Allianz Mölter - Meyer - Leppin OHG
Bahnhofstr. 10 - 54595 Prüm

Geschäftsführer
Wolfgang Mölter
Michael Meyer
Jannik Leppin

Bahnhofstr. 10
54595 Prüm
Tel: 06551/95050
Fax: 06551/950515

Bürozeiten Prüm
Montag - Freitag
09:00 - 12:30 Uhr
14:00 - 17:30 Uhr
und nach Vereinbarung

Teichstr. 19
54614 Schönecken
Tel.: 06553/961160
Fax: 06553/961161

E-Mail: team.moelter@allianz.de
Homepage: www.Allianz-MML.de

Information importante concernant les conditions de l'assurance EVBK

L'assurance EVBK ne couvre les œuvres d'un artiste pendant son séjour à la EVBK que jusqu'à une valeur totale par œuvre de 1.000,-- € au maximum.
Si la valeur d'une œuvre dépasse 1.000,-- €, nous vous recommandons d'assurer en plus le montant excédent afin d'éviter une perte financière en cas de dommage.
Notre assurance maison, l' Allianz AG, vous offre cette possibilité.
Si vous aimeriez en profiter, veuillez remplir le coupon ci-joint et le renvoyer à l'Allianz à Prüm. Les conditions du contrat principal seront appliquées.

Nom	
Prenom	
Rue	
Code postale / ville	
Désignation de l'œuvre	

Je désire la couverture d'assurance pour mon œuvre (contre vol / dégât) complémentaire à l'assurance de la EVBK couvrant 1.000,-- €.

Oui Non (veuillez marquer votre choix par une croix)

Mon œuvre a une valeur de _____ € (taxe de vente inclue) dont le montant de 1.000,-- € est couvert par l'assurance de la EVBK.

Solde: _____ € x 5,20 €/1.000,-- €

La différence à payer à l'assurance s'élève à 5,2 % de la somme à assurer, minimum de 10,- € = Cotisation: _____ Euro

Je paierai cette somme tout de suite. Dès que la cotisation est recue à notre compte bancaire, le contrat entre en vigueur.

IBAN: DE10586500300008083115; BIC: MALADE51BIT

Motif de paiement / Libellé: EVBK 2026

Lieu / Date

Signature